

Atelier de validation du rapport « Etat des Forêts » 2010

Douala, 29-30 mars 2011



**ALLOCUTION DE CLOTURE de la COMIFAC
Par M. Martin TADOUM
SECRETAIRE EXECUTIF ADJOINT DE LA COMIFAC**

Douala, 30 mars 2011

Mesdames et Messieurs les Représentants des organisations internationales et des partenaires au développement,

Mesdames et Messieurs les Représentants des organisations sous-régionales,

Messieurs les Coordonnateurs Nationaux de la COMIFAC et Correspondants Nationaux de OFAC,

Distingués Participants,

Mesdames et Messieurs,

C'est avec un plaisir renouvelé que je prends la parole à l'occasion de la clôture des travaux de l'atelier de validation du rapport EDF 2010. Nous sommes en effet arrivés au terme de nos travaux et ces deux jours furent effectivement des journées bien remplies.

Je voudrais ainsi exprimer ma satisfaction pour la qualité des résultats auxquels nous sommes parvenus. Ces résultats traduisent la volonté et l'importance que chacun de vous accorde à la publication du rapport sur l'Etat des Forêts. Les différents exposés en plénière, les travaux de groupe et les débats nous ont permis de mieux nous approprier et de valider avec amendements le contenu du rapport EDF 2010.

Cet excellent travail a été possible grâce à votre participation active et votre contribution aux délibérations. Je voudrais saisir cette occasion pour vous adresser au nom du Secrétaire Exécutif de la COMIFAC mes sincères remerciements.

Comme mentionné dans mes propos à l'ouverture de l'atelier, le rapport EDF constitue aujourd'hui un document de référence pour le suivi de la gestion durable des écosystèmes forestiers des pays d'Afrique Centrale, membres de la COMIFAC et de la CEEAC. Il constitue également un outil d'aide à la

décision pour les décideurs qui doivent prendre des mesures adéquates pour la mise en œuvre des politiques forestières de leurs pays.

Compte tenu de l'importance et de la place qu'occupe le rapport EDF au niveau international, nous avons la responsabilité de veiller à la qualité et la pertinence des informations contenues dans ce rapport. C'est pour cela qu'en plus de la relecture par le comité scientifique, la validation de rapport EDF par toutes les parties prenantes de la conservation est fondamentale pour crédibiliser davantage l'ensemble du processus.

Distingués Participants
Mesdames et Messieurs

Le processus de publication du rapport sur l'Etat des Forêts doit vivre. C'est conscient de ce défi et des atouts du rapport EDF que le conseil des Ministres de la COMIFAC a décidé lors de sa 6ème session ordinaire en novembre 2010 à Kinshasa, d'adopter le dispositif institutionnel de l'Observatoire des Forêts d'Afrique Centrale (OFAC). L'institutionnalisation de l'OFAC à travers la cellule de coordination basée au Secrétariat Exécutif de la COMIFAC et la cellule technique à Kinshasa permettra à coup sûr de garantir la pérennité du rapport EDF après l'achèvement du projet Consolidation de l'OFAC (CEOFA) prévu en 2013. Bien que la responsabilité de l'édition du rapport EDF devra dorénavant relever directement de la COMIFAC, ce travail devra toujours nécessiter la mobilisation de tous les partenaires au développement et bailleurs de fond pour appuyer et accompagner la sous-région dans ce processus.

C'est le lieu de renouveler la reconnaissance de la COMIFAC à l'Union Européenne pour l'appui financier apporté au lancement du projet FORAF en 2007 et à la mise en œuvre de la deuxième phase du projet. Aussi, voudrais-je remercier tous les autres partenaires au développement en l'occurrence USAID/CARPE, GIZ, France et le consortium CIRAD-CIFOR-FRM-Université Catholique de Louvain pour leur contribution au processus d'élaboration du rapport EDF 2010.

Nous allons retourner dans nos pays et organisations respectives avec la satisfaction du devoir bien accompli. Je voudrais comme il est de tradition, souhaiter un bon voyage retour à tous les participants venus d'ailleurs.

Sur ce, je déclare clos les travaux de l'atelier de validation du rapport EDF 2010.

Je vous remercie.